

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---



Paris, le 16 octobre 2019

### FAIRE DE LA POLITIQUE DES ACHATS UN LEVIER DE L'ÉCONOMIE DE LA RESSOURCE

Fin 2018, l'Institut National de l'Économie Circulaire, la Métropole du Grand Paris Circulaire et l'Observatoire des Achats lançaient le programme « achats et économie circulaire », afin d'accompagner une trentaine d'acteurs, publics comme privés, dans la refonte de leur processus d'achats en y intégrant des clauses d'économie circulaire.

**Après un an, le bilan est plus que positif. Réunis ce mercredi 16 octobre au sein du Bercy Lab, les participants au programme « achats et économie circulaire » ont pu effectuer des échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans des secteurs aussi divers que le bâtiment (projet de déconstruction et de réutilisation des matériaux issus d'un ancien gymnase de lycée pour la construction de plusieurs projets locaux et notamment pour le futur Palais des congrès pour 2020), le mobilier de bureau (intégration de critères circulaires tels l'écoconception et la gestion de la fin de vie par l'AFNOR), le textile (projet de recyclage des bleus de travail par EDF)...**

Les directions d'achats de ces trente structures (Aéroport de Paris, Afnor, Cité des sciences, ONET, CAHPP, Ville des Lilas, CACIC, Cemex, Helpevia, Opac36, RTE, GRDF, Sycatom, Batigère, Groupe La Poste, Direction des achats de l'Etat, Groupe Up, Région Bretagne, CEA, Fontenay-sous-Bois, Ecovadis, CampoSPHERE, Est ensemble Grand Paris, Ville de Sceaux, Préfet de la région île de France, RTE, Ministère des armées, GRDF, Werner & Mertz) ont également pu se former sur les enjeux de l'éco-conception auprès d'experts (Pôle Eco Conception et AMAT Matériauthèque) et d'entreprises en pointe sur le sujet (Kinnarps et SAS minimum).

Au moment où les sénateurs viennent de voter, lors de la première lecture du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, l'obligation d'achats de biens issus du réemploi et de

matières recyclées dans des proportions de 20% à 100% selon le type de produit dans la commande publique, **cette riche séance de travail apporte la « preuve par l'exemple » de la pertinence d'utiliser le levier des achats, publics comme privés, pour favoriser l'économie de la ressource. L'Institut National de l'Économie Circulaire s'attachera à poursuivre le travail de conviction auprès des députés afin de consolider cette dynamique.**



[Pour accéder à l'ensemble des propositions de l'INEC pour la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire](#)

[Pour accéder aux informations sur le Programme "achats et économie circulaire"](#)

Contact Presse :

Institut National de l'Économie Circulaire

Naomi Poignant

Chargée de communication

[n.poignant@institut-economie-circulaire.fr](mailto:n.poignant@institut-economie-circulaire.fr)

01 84 06 33 16 - 06 65 41 28 74



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)